

L'an mil neuf cent soixante seize, le JEUDI 18 MARS à 17 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD -
Francis BEDIER - Camille BOUPHIS - Jacques TESSIER -
Maurice CHANE KUNE - Charlemagne FOSSARD - Marc THEVENIN -
MME Eléopold JASMIN - MM. Henry SERS - Chantilly FERRERE -
Bruno BOYER - Maxime RIVIERE - Antoine APAVOU - Valère ROBERT -
MME Jules BENARD - M. Frantz FONTAINE - MME Valère ROCHE -
MM. André LICHARDY - Maurice TOMI - MME Hugues FUTHAZAR -
MM. Fred TANDRYA - Jean-Claude MONDON - Marcel LAPIERRE -
MME André PAYET - MM. Paymond NANDO - Adolphe RAMASSAMY -
Antoine PICARD - Jack AFFEJEE - Gérard LAURET -
Eric BOYER - Philippe NATIVEL.

Etait représenté :

M. Abdoul-Hack AFFEJEE

par M. Marcel HOARAU

NOTA - Le MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 26 MARS 1976 et que le nombre de conseillers présents a été de 33 sur 37 en exercice./.

LE MAIRE,

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 AVRIL 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Philippe NATIVEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

A. D. LEGROS